

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du lundi 9 février 2026  
à 19 h**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure :  
**9880 et 9882, rue Saint-Urbain - Lot 1 487 829 du cadastre du Québec** : Autoriser une clôture en cour avant d'une hauteur maximale de 2 mètres, excédant la limite prescrite de 0,90 mètre (40.07).
- 10.04** Correspondance et dépôt de documents
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 9 février 2026.
- 10.08** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 10 décembre 2025.

**15 – Déclaration / Proclamation**

- 15.01** Appui du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville aux Journées de la persévérance scolaire 2026.

**20 – Affaires contractuelles**

- 20.01** Accorder un contrat à 9083-0126 Québec inc. (Creusage RL) pour les services d'excavation pneumatique pour une durée de trois ans - Dépense totale de 367 000,20 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 25-21163 - 2 soumissionnaires (lot 4).

- 20.02** Ratifier la poursuite du contrat de services de gré à gré accordé par décision déléguée à Les services de cohabitation sociale COHAB inc. pour l'opération d'une halte chaleur destinée aux personnes en situation d'itinérance pour l'hiver 2025 2026, et ce, pour une somme maximale de 126 615,07 \$, taxes incluses, incluant le montant initialement autorisé de 44 959,82 \$ / Approuver le projet d'addenda à la convention à cet effet / Imputer 85 000 \$ à la réserve développement (réf.: 2254465006).
- 20.03** Accorder un contrat à Couverture Montréal Nord Ltée, pour l'exécution de la phase 1 des travaux de réfection de la toiture du centre culturel et communautaire de Cartierville situé au 12225, rue Grenet - Dépense totale de 1 180 718,51 \$, taxes incluses (contrat : 908 245,01 \$ + contingences : 181 649 \$ + incidences : 90 824,50 \$) - Appel d'offres public S-AC-2025-018 – 9 soumissionnaires.
- 20.04** Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à Les Amis d'Ahuntsic-Cartierville pour la gestion des locaux de l'édifice Albert-Dumouchel ainsi que de la billetterie de la programmation culturelle de l'arrondissement pour une somme maximale de 56 000 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet.
- 20.05** Approuver l'entente de résiliation du Protocole spécifique Parc-École Glencoe (désormais nommée école Gilles-Vigneault) à intervenir avec le Centre de services scolaire de Montréal.
- 20.06** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 33 036 \$, à différents organismes sportifs, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du programme sport 2026.
- 20.07** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 320 000 \$ aux organismes suivants : Société de développement commercial Fleury Est (70 000 \$), Société de développement commercial Quartier Fleury Ouest (70 000 \$), S.I.D.A.C. La Promenade Fleury (80 000 \$) et Société de développement commercial District central (100 000 \$), pour la période du 10 février au 31 décembre 2026, dans le cadre du Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial / Approuver les conventions à cet effet.
- 20.08** Accorder un soutien financier de 28 000 \$ à Les Amis d'Ahuntsic-Cartierville afin de soutenir le déploiement d'une programmation complémentaire à l'offre de service de l'arrondissement en 2026 / Approuver la convention à cet effet.
- 20.09** Approuver une indexation de 2 % du soutien financier accordé dans le cadre du programme loisir, pour l'année 2026 / Accorder un soutien financier additionnel totalisant 9 677 \$ / Approuver les projets d'addenda aux conventions à cet effet (réf. : 1233060063).
- 20.10** Modifier la résolution CA25 09 0326 afin de rectifier une erreur de montant inscrite au sommaire décisionnel, à la recommandation et à la résolution, relativement à la prolongation d'un an des conventions conclues dans le cadre du « Programme Prévention Montréal ».
- 20.11** Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville loue du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), pour une période additionnelle de neuf (9) mois, soit du 1er avril au 31 décembre 2026, un espace du bâtiment situé au 10125, rue Parthenais, d'une superficie d'environ 1 074 mètres carrés, aux fins de centre de loisirs, pour un loyer total de 125 633,26 \$, exonérée de TPS et de TVQ (réf. : 1234212007).

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** Offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux de réfection mineure des trottoirs (RMT) sur certaines rues du réseau artériel administratif de la Ville (RAAV), localisées sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, dans le cadre du Programme de maintien des infrastructures routières (PMIR) 2026.
- 30.02** Autoriser le transfert d'un montant de 72 500 \$ à l'arrondissement de Montréal-Nord dans le cadre du financement du poste de chef de section pour la Bibliothèque et espace culturel du Coeur-Nomade, pour l'année 2026 / Imputer à la réserve développement.
- 30.03** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2025.

### **40 – Réglementation**

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.
- 40.02** Approuver la programmation d'événements publics et de promotions commerciales sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements et promotions commerciales.
- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4.1), une ordonnance visant à établir et à retirer des postes d'attente pour les autobus de la Société de Transport de Montréal (STM) sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, dans le cadre de la refonte du réseau d'autobus.
- 40.04** Adopter, avec changement, le Règlement modifiant le règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), afin d'assurer sa concordance avec la disposition 8.2 du document complémentaire du Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal, ainsi que d'autres dispositions relatives à la plantation, l'entretien, la protection et l'abattage des arbres.
- 40.05** Adopter le Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) et le Règlement sur les clôtures (R.R.V.M., c. C-5) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, afin d'apporter des précisions quant aux enceintes de piscines et de bains à remous, notamment en ce qui concerne la distance entre une clôture et une piscine, ainsi que les exigences relatives au verrouillage des bains à remous.
- 40.06** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser l'installation de deux enseignes sur la façade donnant sur la rue Fleury du bâtiment situé au 50, rue Fleury Est - Lot 6 313 750 du cadastre du Québec - Zone 1305.
- 40.07** Accorder une dérogation mineure visant à autoriser, pour l'immeuble portant les numéros 9880 et 9882, rue Saint-Urbain, une clôture en cour avant d'une hauteur maximale de 2 mètres, excédent la limite prescrite de 0,90 mètre - Lot 1 487 829 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003618381.

## **51 – Nomination / Désignation**

- 51.01** Procéder à la nomination d'un membre régulier et d'un membre suppléant du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- 51.02** Demander au Directeur de l'état civil de désigner Madame Maude Théroux-Séguin, mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, ainsi que Monsieur Victor Esposito, conseiller du district de Saint-Sulpice, à titre de célébrants compétents, afin de célébrer des unions et mariages civils sur le territoire de l'arrondissement.

## **60 – Information**

- 60.01** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 3 décembre 2025.
- 60.02** Dépôt du procès-verbal de correction relatif au Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (01-274) et le Règlement sur les usages conditionnels (RCA13 09010) de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274-66).

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Affaires nouvelles
- 70.02** Levée de la séance